



Je trouve mon contrat d'apprentissage

Apprentissage

Comment décrocher un contrat d'apprentissage?

Pour décrocher un contrat d'apprentissage, il faut avant tout **réfléchir sur son projet professionnel.**

Avoir un profil construit

Rédiger un CV et une lettre de motivation afin de présenter en quelques mots son profil, son projet et ses expériences. La lettre de motivation peut par exemple expliquer la raison pour laquelle vous avez choisi de suivre une formation en alternance ainsi que montrer à l'entreprise ciblée que le candidat s'intéresse à son activité.

La phase de recherche

Il est aussi conseillé de commencer les recherches d'un employeur dès que le CFA a donné une réponse de préinscription, voire avant d'avoir une réponse. **Le CFA accompagne les candidats et peut transmettre des offres d'employeur.**

Quelques pistes pour la recherche de contrat d'apprentissage

- Se renseigner auprès de son CFA, il peut être en lien avec des entreprises ou recevoir des offres en exclusivité.
- Utiliser son réseau, après une expérience professionnelle, stage ou emploi saisonnier, leur demander s'ils sont en capacité d'embaucher un apprenti.
- Essayer d'approcher les anciens apprentis de la formation ou de consulter leurs rapports de stage pour savoir quelles organisations ont accueilli des apprentis l'année précédente.
- Mobiliser sa famille et ses proches, ils peuvent connaître une personne qui travaille dans votre secteur de prédilection et potentiellement faciliter la rencontre avec le recruteur.
- Se tenir informé des salons et forums car certaines entreprises, parfois même de grands groupes arrivent sur ces événements avec des offres d'emploi.
- Consulter les offres sur les sites Internet des fédérations professionnelles et les annuaires d'entreprise.
- Aller dans les agences de Pôle Emploi et les missions locales pour l'emploi des jeunes qui peuvent offrir un suivi personnalisé, des ateliers de rédactions de CV, de lettre de motivation et pour établir des bilans de compétence.
- Se Renseigner auprès des CCI (Chambres de Commerce et de d'Industrie), CMA (Chambres des Métiers et de l'Artisanat) et CA (Chambre d'Agriculture). Elles peuvent également faciliter le contact avec de futurs employeurs dans le cadre du développement de l'apprentissage.
- Déposer son CV sur les plateformes de recherche d'emploi ou les bourses d'alternance et consultez les offres.

L'entretien d'embauche

Pour l'entretien d'embauche, il convient de se préparer en travaillant son profil et en sachant se présenter de façon efficace mais rapide. Important : il faut avoir fait des recherches sur l'entreprise visée afin de pouvoir échanger sur ses besoins et les attentes de l'employeur.

Annuaire des plateformes



[Annuaire des plateformes emploi et alternance Lire la suite](#)